

# FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél: 33 (0)4 91 14 05 80

[ffpjp.siege@petanque.fr](mailto:ffpjp.siege@petanque.fr)



## NOTE D'INFORMATIONS

### MISE A JOUR ANNUELLE 2017

La mise à jour annuelle du serveur GESLICO aura lieu :

**Mi-Décembre (La date précise vous sera communiqué ultérieurement)**

A partir de ce moment, le serveur GESLICO sera coupé (plus d'accès internet sur <http://geslico.ffpjp.fr> ou com) le temps que le programme spécifique opère une restauration et une restructuration complète des bases de données et des moteurs pour la nouvelle saison sportive 2018. La Commission Informatique fera les tests de vérifications progiciels et techniques.

#### → Instructions à faire avant la 15 Novembre.

- Saisir les résultats des concours arrêtés **au 31 octobre 2017**, les points acquis serviront au calcul de la classification pour la saison 2018.

**ATTENTION** : Les Concours qui ont lieu après le 31 Octobre ne sont pas à saisir.

- Les résultats des concours à partir **du 1<sup>er</sup> novembre** seront **à saisir et à enregistrer après la Mise à Jour**, ils compteront pour la classification pour la saison 2018.

# **OPERATIONS POSSIBLES JUSQU'A LA MISE A JOUR ANNUELLE**

**La situation des licences a été arrêtée le 10 octobre 2017, au matin, pour pouvoir établir les fiches financières que vous allez commencer à recevoir. Depuis cette date vous pouvez :**

- **Continuer à faire, avec une année de reprise 2017, des reprises de licence sans carte ou avec carte, des duplicatas, des nouvelles licences**
- 
- **Faire des nouvelles licences, avec année de reprise 2018, uniquement pour des personnes qui n'ont jamais eu de licence.**
- **Pour cela, quand vous créez la licence vous devez mettre dans l'année de reprise 2018 et validez. Elles seront valables pour fin 2017 et toute la saison 2018.**

**Nous vous rappelons :**

- 1) **Qu'un contrôle doit être fait afin de vérifier que ce nouveau licencié n'est pas dans la base par le module extraction. (encore trop de doublons en 2017)**
- 2) **Qu'un certificat médical datant de moins d'un an doit être présenté pour toute prise de Licence.**

<b>Récapitulation:</b>	
<b>Arrêt des renouvellements des licences 2017 : Mise à Jour Annuelle</b>	
Date de l'état des classifications :	<b>31 Octobre 2017</b>
Date de création de nouvelles licences avec année de reprise 2018 :	
<b>A partir du 01 octobre 2017.</b>	
<b>Uniquement et exclusivement pour des joueurs n'ayant jamais eu de licence</b>	
Date de renouvellement pour les licences 2018 : Après la Mise à Jour (Logins rétablis)	

Le 20 octobre 2017

**Daniel Read - Claude Stirmel - Didier Schmitt**